

# Une année à Niévroz



Bulletin Municipal - 2013





**TOYOTA**  
centre d'essais  
TOYOTA

**TOYOTA**

**MONTLUEL AUTOMOBILES S.A.**  
Z.I. DAGNEUX (face à GAMM VERT)  
Tél. 04 78 06 13 45

TRANSPORT SANITAIRE TOUTES DISTANCE - 24/24h - 7/7j  
RADIOTHÉRAPIE - DIALYSE - CONSULTATION ...



**VITAL**  
AMBULANCE

**04 72 88 28 93**  
Fax : 09 82 62 24 00  
Email : vital.ambulance@gmail.com

**Ain Taxi PHILIP**

**06 86 27 89 68**



Nievroz  
aintaxiphilip@orange.fr

**THIERRY ROGER**



**RENOVATION  
MAÇONNERIE  
TOITURE  
CARRELAGE**

Tél. 04 78 06 08 92 - Port. 06 77 25 92 41  
"La Gentille" - 01120 MONTLUEL



- Travaux de Cimetières
- Pompes Funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de Corps
- Articles Funéraires

**Marbrerie Alain ROSSET**

Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97  
Siège Social / Atelier / Magasin  
« Les Chartinières » - 01120 DAGNEUX

**TAXI CONVENTIONNÉ**

**TAXI JEAN-CLAUDE**

Transport de malades assis  
Transport toutes distances  
Accueil gare et aéroport  
Véhicule 7 places



06 98 64 72 10  
jclaussard@gmail.com  
LAISSARD Jean-Claude - 01120 NIÉVROZ

**GIVAUDAN Père et fils**

Parking Saint-Etienne  
01120 MONTLUEL

**Tél. 04 78 06 56 90**  
**Fax 04 72 25 70 31**  
**Port. 06 82 79 11 11**

PLATRIERIE  
PEINTURE

Plâtrerie - Peinture - Revêtements - façade

**J. Jacques PATYK**

- Chauffage fuel/gaz PGN/PGP
- Plomberie
- Sanitaire
- Climatisation - Traitement d'eau
- Aspiration centralisée

Monthoz - Chemin des coquilles - 01800 Villieu Loyes Moillon

**Tél/Fax: 04 74 34 78 99 - Port: 06 60 29 56 99**

Bulletin Municipal N°30 - dépôt légal au 1<sup>er</sup> trimestre 2014  
Rédaction et administration : Mairie de Niévroz - Tél. 04-78-06-12-50 - Fax 04-72-25-90-64  
Réalisation graphique et impression : Studio Pertinence - 01120 Montluel

## Le mot du maire, Patrick Battista



Permettez-moi en ce début d'année 2014, de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux, meilleurs vœux également à notre village et à la France, et en modeste observateur que je suis, mais que vous êtes également, il me semble qu'elle en a bien besoin, la France, en ce moment, de nos meilleurs vœux !

Avant d'aller plus loin, ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année, pour leurs familles, leurs proches, leurs amis. Ayons aussi, une pensée pour toutes celles et ceux qui souffrent ou sont dans la détresse, que ce soit pour des raisons de santé, des raisons professionnelles ou familiales.

Cette année mon propos sera forcément allégé, en effet, les élections municipales de mars prochain nous imposent quelques règles et notamment l'impossibilité d'évoquer, le bilan du mandat, mais comme mes autres collègues Maires, je vous invite à relire les bulletins municipaux depuis 2008, vous y trouverez les détails de nos nombreuses réalisations. J'évoquerai tout de même quelques moments particuliers de 2013. Pour autant, notez que toutes nos réalisations sont menées à bien grâce à l'implication de tous, mes remerciements bien sûr à l'équipe municipale pour le travail réalisé à mes côtés au cours de ce mandat, tous mes remerciements également, à toutes celles et ceux, extra-municipaux qui apportent leur contribution à toutes ces réalisations. Mes remerciements également à l'ensemble du Personnel Communal. Je leur redis ici toute ma satisfaction, pour leur professionnalisme et leur disponibilité au service de la commune durant ces 6 années. Je profite également de ces quelques mots pour adresser tous nos remerciements et nos encouragements aux représentants du monde associatif.

L'année dernière à l'occasion des vœux 2013, je vous parlais d'optimisme et à ce jour je suis toujours très optimiste et positif, néanmoins, et surtout au regard de l'année qui vient de s'écouler, à

l'évidence, l'optimisme, c'est aussi être conscient des limites d'un système. C'est pourquoi cette année et compte tenu justement de l'état de la France et notamment la direction que prend notre pays, vous me permettrez d'évoquer certaines inquiétudes. J'attire votre attention sur la gravité, non seulement de la situation dans laquelle nous nous trouvons, mais aussi et surtout, de ce que nous faisons de cette situation. Vous me connaissez, je respecte les convictions de chacun et j'assume mes convictions personnelles, mais je vous demande de bien vouloir considérer mon propos comme étant générique, au-delà de tout clivage politique, l'actualité de ces derniers mois suffit à le démontrer, il en va tout simplement, à mon sens, de l'avenir de la France.

Et en cette période pré-électorale (municipale) je ne vais prendre que quelques exemples nationaux pour préciser mon propos, mais c'est en fait, toute notre société qui est en train de se déliter et qui voit la crise économique prospérer, nous sommes à un moment clé de notre avenir, c'est un choix de société que nous avons devant nous :

- Quand la Conférence des Préfets alerte le gouvernement, à l'occasion de sa synthèse sur le climat économique et social, le 25 octobre dernier, où allons-nous ?
- S'agissant de la délinquance, quand on se préoccupe plus des voyous que des victimes, où allons-nous ?
- Vous connaissez mon engagement comme Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, quand en matière de défense, le tout récent Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Intérieure attire l'attention sur certains sujets sensibles et stratégiques et que la loi de programmation militaire fait le contraire, où allons-nous ?
- Quand un Général de Gendarmerie, fait la "une" des journaux télévisés, en présentant à l'occasion d'une Commission Parlementaire, les difficultés objectives qu'il rencontre, lui et tous les profession-

nels de la Sécurité que sont les Gendarmes, difficultés que nous citoyens vivons au quotidien, on lui répond, et je caricature un peu, on lui répond alors qu'il n'a peut-être pas tout compris à la problématique ! Où allons-nous ?

- Et pour terminer mon propos, quand tous les voyants sont au rouge, y-compris à destination de nos 36000 Communes de France, je suis inquiet, comme tous les élus locaux présents au Congrès des Maires de novembre dernier ! Tous ces sujets, et bien d'autres, ont été abordés lors de ce Congrès, au-delà de la Réforme des Rythmes Scolaires dont nous reparlerons bientôt, je n'en retiendrais qu'un, c'est celui de l'Intercommunalité, vous savez que je suis un fervent défenseur de l'Intercommunalité de Projets et en même temps farouchement opposé à l'Intercommunalité hégémonique et supra-municipale.

Pour étayer mon propos, je vais citer André Laignel, 1er Vice-Président de l'Association des Maires de France, ancien Ministre et plutôt proche du gouvernement actuel, pour vous redire que mon propos n'a rien de partisan, mais essaye d'aborder l'avenir de notre pays sous l'angle de la démocratie de proximité, cellule de base de notre société, je cite : "non à la dilution... les nombreux textes actuellement débattus au Parlement vont dans le même sens, affaiblir la Commune, organiser sa dilution dans l'Intercommunalité... Il en est ainsi du Plan Local d'Urbanisme que l'on voudrait rendre obligatoirement intercommunal, privant les Maires de la compétence essentielle à la gestion locale qu'est l'urbanisme... Faire de la commune une vassale de l'interco est une évolution inacceptable..."

Seule une Commune forte dans une Intercommunalité de projets peut maintenir le lien si précieux et nécessaire entre le Maire et le Citoyen, ce lien de proximité qui est la meilleure protection contre toute dérive extrémiste qui pèse comme un danger sur la France... La Commune est irremplaçable... Liberté, justice et confiance nous n'en demandons pas plus... Les Communes restent le socle sur lequel est ancrée la démocratie..." fin de citation. Vous me permettez de faire mienne, l'intégralité de cette citation d'André Laignel. Néanmoins et pour terminer ce volet de mon propos, après vous avoir dit mes inquiétudes, je vais vous redire mon optimisme et je souhaite donc une Bonne Année 2014 à la France, car je ne désespère pas, de voir nos dirigeants nationaux de tous bords, prendre non seulement la mesure de la situation, mais aussi et surtout prendre les décisions adaptées aux enjeux à venir. Dans tous les cas sachez qu'ils pourront, que vous pourrez compter sur les 36000 Conseils Municipaux de France pour surmonter les épreuves qui nous attendent, en vous rappelant le Slogan du Congrès des Maires de France de novembre dernier "La Proximité c'est notre Force". Bienvenue et tous nos encouragements, ainsi que nos remerciements pour leur engagement, aux Jeunes Elus du Conseil Municipal d'Enfants. Mes remerciements, à vous toutes et tous, nombreux, bénévoles, qui vous mobilisez et œuvrez à nos côtés. Nos remerciements à tous les bénévoles du groupe "Contes en Côtiers" pour leur action et surtout la qualité du spectacle du printemps dernier. En même temps, nous savons maintenant que le "Moulin rouge" a sa source à Niévroz. Nos remerciements à tous les acteurs de la journée "son et lumière" du 7 décembre. Merci enfin à tous nos annonceurs et merci au Comité Communication pour la réalisation de ce bulletin.

S'agissant des perspectives pour 2014, année des élections municipales oblige je n'évoquerai que les dossiers en cours de finalisation (ou en instance) en ce début d'année, pour les grandes lignes bien sûr.

- S'agissant du PPRI, le Plan de Prévention des Risques Inonda-

tions, Le PPRI a été prescrit par le Préfet de l'Ain et nous avons reçu la notification en janvier 2013. Un groupe de travail a été constitué, composé d'élus municipaux et de citoyens du Village afin d'analyser les documents réceptionnés et de faire part de nos observations aux Services de l'Etat. Après plusieurs réunions de travail, nous devrions dans les semaines à venir recevoir les documents modifiés pour avis.

- Autre dossier en cours, d'importance, mais pas pour les mêmes raisons que le PPRI, c'est le CFAL. Vous le savez, nous nous précipitons toujours du dossier CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise). A ce jour, nous attendons l'enquête publique relative à la "loi sur l'eau". Cette enquête devra traiter de toutes les thématiques hydrauliques (ressource en eau, inondations, etc...). Cette enquête, si elle est conduite un jour, ne sera très certainement présentée par RFF, pour le compte de l'Etat, qu'après les résultats de la maquette hydraulique. Pour terminer sur ce sujet du CFAL, nous avons par ailleurs engagé avec quelques Collègues des Communes voisines une action auprès du Conseil d'Etat, afin de demander l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique du projet CFAL, la procédure est en cours. Merci à tous ceux qui continuent à nous rejoindre dans cette lutte bien difficile.

- S'agissant de la Réforme des Rythmes Scolaires, nous avons, dès la prise de décision de reporter son application à la rentrée de septembre 2014, mis en place un groupe de travail avec toutes les parties prenantes (équipe pédagogique, association des parents d'élèves, association "P'tits Niévrand" cantine scolaire, personnel communal, élus locaux). Ce travail a conduit au questionnaire conjointement préparé et qui a été diffusé et analysé à l'automne 2013. Nous finaliserons dans les semaines à venir un avant-projet opérationnel, qui vous sera communiqué, mais aussi et compte-tenu des élections à venir, sera à disposition des élus du moment, pour validation définitive, modification, compléments ou toute autre hypothèse. Dans tous les cas, notre décision collective, initiale, de reporter à septem-

bre 2014 était associée à notre engagement de préparer une proposition pour cette même rentrée 2014, ce sera chose faite.

- S'agissant du projet d'expertise fonctionnelle, socio-économique et écologique de la Lône du Cotey et des Anciennes gravières de notre Commune. L'objectif de ce travail était d'établir un programme de réhabilitation écologique et de valorisation pédagogique des sites évoqués. Plusieurs études préparatoires réalisées entre 2004 et 2012 étaient disponibles et ont fait l'objet d'une mise en forme afin de mettre en synergie toutes les données disponibles à ce jour. Quelques éléments d'études complémentaires ont été réalisés en vue de préparer un projet global qui vient d'être finalisé lors du dernier Comité de Pilotage de fin décembre 2013. Nous avons là un beau projet, structurant et valorisant, pour notre Commune et qui représente un enjeu majeur et passionnant de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine naturel. L'étude de base est terminée, le dossier est donc à disposition de la prochaine équipe municipale. N'oublions pas dans ce dispositif, la navette fluviale, qui a été livrée le 4 février 2014 à Décines, avec une première mise en service sur un tronçon partiel, qui sera élargi ensuite, après requalification de l'écluse de Jonage, à la totalité du parcours envisagé et avec bien sûr un point d'embarquement à Niévroz.

- Dernier point que je dois évoquer et qui sera soldé dans les semaines à venir, c'est le Projet du Livre : "Niévroz, C'est mon Village !". Un travail de longue haleine, passionnant, fédérateur et qui nous permettra de disposer d'un document "mémoires de vies du village, mais qui présentera aussi la dynamique de Niévroz aujourd'hui". Cet ouvrage sera également un véritable arrêt sur image ponctué et agrémenté de regards croisés, de témoignages, d'anecdotes et d'histoire. Après les phases de relecture, le "Bon à Tirer" est prévu pour début mars prochain.

Voilà pour les dossiers importants de 2013, en ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très Belle et Heureuse année 2014.

## Budget 2013

### section fonctionnement

#### DEPENSES

11	Charges à caractère général	409 762,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	425 900,00
65	Autres charges de gestion courante	88 091,00
66	Intérêts des emprunts	24 730,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
022	Dépenses imprévues	10 409,00
023	Virement de l'investissement	54 279,84
042	Opérations d'ordre de transfert	5 197,16
014	Atténuation de produit	6 738,00

**TOTAL** 1 027 107,00

#### RECETTES

70	Produits des Services du Domaine	8 830,00
73	Impôts et taxes	543 873,00
74	Dotations, subventions...	200 200,00
75	Autres produits de gestion courante	256 000,00
77	Produits exceptionnels	9 204,00
013	Atténuation de charges	9 000,00

**TOTAL** 1 027 107,00

### section investissement

#### DEPENSES

13	Subventions d'inves.	84 778,56
16	Rembours. d'emprunts	78 286,00
20	Immobilisations incorporelles	78 300,00
204	Subventions d'équipement	52 000,00
21	Immobilisations corporelles	521 322,00
23	Immobilisations en cours	6 800,00
26	Participations et créances	5 025,00

**TOTAL** 826 511,56

#### RECETTES

001	Excédent d'inves. reporté	9 459,10
024	Produit des cessions	9 000,00
10	Apports, dotations et réserves	382 813,51
13	Subventions d'investissements	155 761,95
16	Emprunt	170 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	54 279,84
040	Opération d'ordre de transfert	5 197,16

**TOTAL** 826 511,56

#### INFIRMIERES ET SOINS A L'INFINI

Karine LOUDOT et Céline TETU

Infirmières D.E. , Puéricultrices D.E.



49 rue Benoît Bressat 01120 NIEVROZ

06.01.32.29.47/ 06.01.39.24.25

Permanence au cabinet les  
mardis de 7H à 11H

**Parcs & Sports**

**Espaces verts  
Terrains de sports**

Marques déposées :

**idratemps® TERRAFOOT®**

7, rue Jean Mermoz - BP 70 - 69684 CHASSIEU cedex

Tél. : 04 72 14 59 59 - Fax : 04 72 37 73 43

e-mail : info@parcsetsports.fr



- Entretien des accotements routiers • Fauchage • Elagage
- Débroussaillage • Entretien et aménagement des rivières

**Bernard BARBOLAT**  
GÉRANT  
Port. 06 07 35 36 26

1369, avenue des Près Seigneurs • 01120 Dagneux  
Tél. 09 54 16 11 53 • Fax 04 72 25 05 87  
barbolat.sarl@free.fr • www.barboral-environnement.fr



**GRANULATS VICAT**

ROUTE DU PONT DE JONS  
01120 NIEVROZ

TÉL : 04 78 06 04 24  
FAX : 04 78 06 14 90

VENTE DE SABLES ET GRAVIERS AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

## Urbanisme : récapitulatif des dossiers 2013

	2011			2012			2013		
	DP	PC	CU	DP	PC	CU	DP	PC	CU
Piscines	5			1			6		
Clôtures	22			12			25		
Abris de Jardin	5			5	1		9		
Aménagements ou extension	5	4		4	1		4	2	
Garages	1	2		5			1	4	
Maisons		5*			3*			2*	
Véranda				1			2		
Panneaux Solaires	4			1			3		
Autres	4		9	4	3	5	9	7	35
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>59</b>	<b>15</b>	<b>35</b>

**DP : Déclaration Préalable**      **PC : Permis de Construire**      \* 2 demandes dont une pour 4 maisons  
**PA : Permis d'Aménager**      **CU : Certificat d'Urbanisme**

**N. V. S.** Nettoyage Vapeur Service  
 Professionnel du Nettoyage Haute Pression  
 "Sous Toutes ses Formes & en Tous Lieux"

Rendre naturel ce que le temps a altéré...

Voilà, ce qui fait notre renommée

Hydro gommage - Enlèvement des Tags, des Mousses et des Lichens  
 Tél. : 06.71.11.73.88 - 06.09.03.35.98 - nettoyagevapeurservice@orange.fr

*Professionnels - Industries - Collectivités - Villes*

**ARTISAN**  
**Chanel**  
 Depuis 1973

**Artisan Charcutier Traiteur**  
 40 ans à votre service  
 Label QUALICHEF

276, grande rue - 01120 MONTLUEL  
 Tél : 04.78.06.10.42  
 chanel.traiteur@orange.fr  
 Site : [www.chaneltraiteur.com](http://www.chaneltraiteur.com)

**ENTREPRISE AUCLAIR Hervé**

**STORES ET VOIETS ROULANTS**  
 Installateur - Réparateur

Port. : 06.80.27.97.14  
 Fixe : 04.27.01.45.72  
 Fax. : 04.78.06.42.87

[entreprise-auclair@sfr.fr](mailto:entreprise-auclair@sfr.fr)

LYON Z.I.  
 75, chemin Grange Debout  
 01700 BEYNOST

**Optique BERTHOD**

L'opticien

ADIDAS • CHLOE • COLUMBIA  
 DILEM • EXESS • JULLIEN  
 LAFONT • MIKLI • OXIBIS  
 POLAROID • RAY-BAN • RIP CURL  
 SILHOUETTE • SONIA RYKIEL  
 VERSACE • VUARNET

9, Avenue de la Gare  
 01120 MONTLUEL  
 04 78 06 29 59  
[www.optique-berthod.fr](http://www.optique-berthod.fr)

# Les subventions aux associations

Associations	Montant 2013
ADAPA	300 euros
Académie de la Dombes	50 euros
ADMR, Association d'Aide à Domicile	100 euros
AFM : Association Française contre les Myopathies	50 euros
ALBEC, Association Régionale contre le Cancer	70 euros
ALEC "Ball'en folie"	50 euros
Amicale Nautique des Sauveteurs de Niévroz	500 euros
Anciens Combattants	150 euros
Ass. pour Adultes et Jeunes Handicapés de l'Ain	100 euros
CFA / BTP : Formation Prof. Bât. et TP Ain (7 élèves)	210 euros
Association des paralysés de France DLG Ain	100 euros
Association des Sauveteurs Secouristes de la Côtière	100 euros
Amicale Philatélique et Collectionneurs Niévroz	50 euros
Prévention Routière	50 euros
Banque Alimentaire de l'Ain	75 euros
CECOF (3 élèves)	70 euros
Centre de Loisirs du Val Cottey	75 euros
Centre Léon Bérard	70 euros
Chambre des Métiers de l'Ain (4 élèves)	150 euros
La Sereine Gymnastique	500 euros
Comité de Jumelage 3CM	454 euros
Croix Rouge Française	100 euros
Docteur Clown	100 euros
FC Luenaz	500 euros
Foyer Socio-Educatif du collège E. Cizain Montluel	150 euros
France Adot 01 (don d'organes)	50 euros
Institution Saint Louis à Dagneux	50 euros
MFR Balan (1 élève)	35 euros
MFR La Vernée (1 élève en 2012/2013)	35 euros
MLJ : Mission Locale des Jeunes	100 euros
PEP 01	50 euros
Les P'tits Niévrandis	1350 euros
Resto du Cœur	100 euros
SERENADE, Association Maison de Retraite "les Tilleuls"	50 euros
Soleil d'automne	100 euros
Sou des écoles	400 euros
Ten'Dance	500 euros
UDAF, Union Départementale des Associat. Familiales de l'Ain	100 euros
RCM tennis	150 euros
<b>Total</b>	<b>7194 euros</b>

## Elections municipales et communautaires 2014

### Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal. En même temps, vous élirez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la Communauté de Communes du Canton de Montluel dont Niévroz est membre. Vous élirez donc également 2 conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des 2 conseillers communautaires (plus 1 complémentaire). Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer. Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

### Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin

majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au **scrutin de liste à la représentation proportionnelle**. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée. Attention, **vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier**. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé**. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

### Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électo-

rale complémentaire de votre commune. Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

### Et si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

En cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration auprès du commissariat de police, de la brigade de gendarmerie ou du tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

### Plus d'infos :

<http://www.interieur.gouv.fr>

**BERNARD Matériels Agricoles**

*Spécialiste Irrigation*

*Tracteurs*

*Matériels Espaces Verts*

*Ventes - Réparations*

PA. des Prés Seigneurs  
BP 60133  
01124 DAGNEUX cedex  
Tél. 04 78 06 15 26  
Fax 04 78 06 59 44  
e-mail : [bernard.mat.agri@wanadoo.fr](mailto:bernard.mat.agri@wanadoo.fr) - [www.bernard-agri.com](http://www.bernard-agri.com)

*Succursale*  
3 rue Nicéphore Niepce  
38550 SAINT MAURICE L'EXIL  
Tél. 04 74 86 27 40  
Fax 04 74 86 57 66



IL EST TEMPS  
D'EXPLOSER  
QUELQUES BILLES !

**IMAGOPARC**  
PAINTBALL

06.80.16.49.32  
[www.imagoparc.fr](http://www.imagoparc.fr)



## Le fonds pour la valorisation du territoire niévrand



1. Art. 238 bis-1 a, CGI : réduction d'impôt sur les bénéfices de 60% du montant de son soutien en numéraire ou en nature (mécénat de compétences, dons de biens) plafonnée à 0,5% de son chiffre d'affaires annuel, l'excédent de versement étant reportable sur 5 exercices).

2. Art. 200-1 a, CGI : réduction de son impôt sur le revenu de 66% plafonnée à 20% du revenu imposable de donateur, l'excédent de versement étant reportable sur 5 années.

Face à des ressources de plus en plus contraintes malgré la nécessité de répondre à de nouvelles missions d'intérêt général, la commune de Niévroz, par délibération du 14 novembre 2013, a créé un fonds de dotation dénommé «Fonds de Valorisation du Territoire Niévrand». Ce fonds a pour dessein de soutenir des actions d'intérêt général aux moyens du mécénat des entreprises et des particuliers.

Le fonds de dotation est un outil innovant, de financement de projets d'intérêt général, créé par l'article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, qui combine les atouts, de l'association loi de 1901 et de la fondation, sans leurs inconvénients respectifs.

Ce fonds de dotation territorial permettra à la commune de Niévroz de bâtir, avec les acteurs économiques et les citoyens, une vision partagée des projets concernés par le fonds

et permettra également de s'inscrire ensemble (citoyens, entreprises et collectivité) dans une démarche de progrès des politiques publiques locales.

Ne pouvant percevoir de subventions publiques, le fonds de dotation est une structure tournée vers les financements privés.

De par sa capacité juridique à collecter toute forme de philanthropie (dons manuels, donations et legs), le fonds territorial est une personne morale à but non lucratif qui offre l'opportunité à la collectivité de mobiliser les acteurs du secteur privé comme public, pour définir et soutenir des projets d'intérêt général locaux, dans le cadre très attractif du dispositif fiscal du mécénat d'entreprise<sup>1</sup> et des particuliers<sup>2</sup>.

**Le fonds mis en place par la commune de Niévroz pourra soutenir et promouvoir sur le territoire de la commune les actions et initiatives d'intérêt général suivantes :**

- défense de l'environnement et du développement durable ainsi que la mise en œuvre de programmes de réhabilitation écologique,
- développement et promotion d'activités sportives et de loisirs,
- actions pédagogiques en lien avec la valorisation de sites.

Ces actions pourront être mises en œuvre directement par le fonds ou par d'autres organismes auxquels il pourra apporter un soutien financier en leur reversant une partie des fonds collectés. La gouvernance du fonds sera assurée pour partie par des représentants de la commune et pour partie par des personnalités qualifiées extérieures.

Porteurs de projets, mécènes, entreprises, vous pouvez contacter Monsieur le Maire de Niévroz afin d'échanger sur les possibilités et modalités de mise en place d'un partenariat avec notre fonds de dotation.

# SUPER Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses  .com

 location



... pour vous, près de chez vous !



Vente de pneumatiques  
aux particuliers et professionnels

V.L. - CAM - 4X4 - P.L.  
Montage - Equilibrage - Parallélisme

## PNEUS RAFFIN

Tél. 04 78 22 04 23 - Fax 04 78 22 05 17 - Z.I. de DAGNEUX - MONTLUEL  
18, avenue des Prés Seigneurs 01120 DAGNEUX  
e-mail : raffindagneux@wanadoo.fr - www.pneus-raffin.fr



## B.M.E

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Tél. 04 78 06 28 80 - Fax 04 27 11 84 28

- Terrassements
- Murs et murets
- Canalisations
- Enrobés
- Voierie
- Travaux de maçonnerie
- Pavage, dallage
- Revêtements de sols en béton imprimé

# A|I|N|T|É|G|R|A

Aménagement urbain  
Assainissement - Eau Potable  
Programme et Diagnostic Voirie

14 rue de l'Eglise 01640 JUJURIEUX  
Tél : 04 37 61 16 93 Fax : 04 37 86 55 62  
aintegra@orange.fr

BUREAU D'ÉTUDES V.R.D.

## LE PALAIS GOURMAND

### SERVICE TRAITEUR

Sur commande

Egalement Plateaux Repas et Pizza

Tel : 09/54/36/64/71 ou 06/84/85/08/01

frederic.berthet277@orange.fr

[www.restaurantlepalaisgourmand.fr](http://www.restaurantlepalaisgourmand.fr)

Chemin des Vignes 01800 FARAMANS



[www.e3c-elec.fr](http://www.e3c-elec.fr)

Impasse du Pré Roseaux  
Z.I. Est - 01700 BEYNOST  
tél. 04 72 88 20 30 - fax 04 72 88 22 82 - [contact@e3c-elec.fr](mailto:contact@e3c-elec.fr)

## ELECTRICITE

TERTIAIRE - INDUSTRIEL - BATIMENT

COURANTS FAIBLES - CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DOMOTIQUE

INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE - ATELIER DE CABLAGE - PARAFoudre & PARATONNERRE



## Le festival "Contes en Côtère"



### "Les temps modernes"

L'histoire se situe à Paris, pendant la préparation de l'Exposition Universelle, entre 1889 et 1900.

La capitale est en effervescence et fourmille de talents les plus divers, nous sommes au milieu de cette incroyable épopée. L'heure est aux inventions les plus loufoques pour l'époque et ce moment magique est porteur de rêves et d'émotions. Ce bouillonnement intellectuel

se propage à travers la France et arrive jusque dans le petit village de Niévroz ou cette agitation amène un groupe de provinciales à boucler leurs valises pour rejoindre cette capitale synonyme d'effervescence, de fêtes et de découvertes, pour tenter leur chance dans cette grande aventure porteuse d'espoirs et de devenirs.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce spectacle : metteur en scène toujours

disponible pour apporter ses conseils, tous les acteurs et figurants que nous pouvons dire doués, qui nous ont fait voyager, tous les réalisateurs de décors et costumes qui ont vraiment fait un travail exceptionnel de réalisme.

Tous nos remerciements également aux personnes qui nous ont assuré une sono exceptionnelle. Vraiment, encore et toujours une belle aventure ces Contes en Côtère !!!

## Le comité bois, rivières et torrents

### Affouage 2013/14 :

Cette année 14 foyers de Niévroz se sont inscrits pour l'affouage (coupes de bois 2013/2014) Ces coupes permettent d'entretenir nos bois afin d'obtenir une végétation saine.

Le prix de la taxe d'affouage était d'un montant de 48,00 €. Le tirage au sort des lots a eu lieu en

mairie le 20 décembre 2013 à 18h30. La plupart des affouagistes étaient présents ou représentés lors de cette assemblée. Suite au tirage, les affouagistes ont pu découvrir leur lot dès le lendemain.

Nous remercions les affouagistes pour leurs comportements et leur respect de l'environnement...

## La réforme des Rythmes Scolaires



Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires modifie le rythme scolaire dans les établissements d'enseignement du premier degré, et ce, à compter de la rentrée 2013-2014.

Toutefois, et par dérogation, les communes qui en auraient fait la demande avant le 31 Mars 2013, pouvaient reporter l'entrée en vigueur de cette réforme à la rentrée scolaire 2014-2015.

Le Conseil Municipal de la Commune de Niévroz, après concertation dans le cadre d'un conseil d'école élargi (Association P'tits Niévrand - Parents d'élèves - Personnel communal - Enseignants - Elus) et après avis unanime des participants, a fait le choix de reporter la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires afin de se laisser le temps d'organiser la mise en œuvre d'une telle réforme dont le cadre réglementaire est le suivant :

- mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement organisée sur 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi),
- 5h30 maximum d'enseignement par jour et 3h30 maximum par demi-journée,
- la durée de la pose méridienne ne peut être inférieure à 1h30,
- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées à raison de 36 heures par an et par enseignant,
- la mise en place des Temps

d'Activités Périscolaires (TAP), n'est pas une obligation pour les communes.

Un groupe de travail composé de représentants des parents d'élèves, de représentants de l'association Les P'tits Niévrand, de l'équipe enseignante, d'élus, s'est réuni dès le mois de mars 2013 pour travailler sur la mise en œuvre de cette réforme.

Tout en gardant à l'esprit l'essence même de la réforme, à savoir le rythme de l'enfant, en veillant au respect des contraintes réglementaires précitées et des impératifs locaux, le groupe de travail a retenu le scénario du temps scolaire suivant :

**du lundi au vendredi :**  
**8h15 – 11h45 et 13h45 - 15h30**  
**Mercredi 9h - 12h**

La Commune pourrait alors proposer des activités périscolaires entre 15h30 et 16h30.

Néanmoins, la mise en place d'une telle réforme n'est pas sans conséquences financières pour la Commune. A titre d'exemple, le coût lié au recrutement de personnel d'encadrement (dans l'hypothèse où tous les élèves participeraient aux activités) est estimé à 32.000 € (pour mémoire l'équivalent de + 1,7 point de Taxe d'Habitation). Il conviendra de prendre en compte également le coût lié aux frais de fonctionnement des bâtiments (électricité, chauffage, entretien), à l'achat du matériel et les frais de personnel (augmentation du nombre d'heures). Le fonds d'amorçage initialement prévu

pour deux ans et réservé aux communes ayant fait le choix de mettre la réforme en place à la rentrée 2013-2014 sera quand même versé pour un an aux communes qui mettront en place ces nouveaux rythmes en Septembre 2014. Mais ce fonds comme son nom l'indique n'est pas pérenne.

Pour mémoire, seulement 17% des communes ont fait le choix d'appliquer cette réforme dès la rentrée 2013.

Par conséquent, si les contraintes budgétaires s'avéraient trop lourdes et/ou le recrutement du personnel difficile (faible nombre d'heures proposé), le groupe de travail propose le scénario alternatif du temps scolaire suivant :

**du lundi au vendredi :**  
**9h - 12h et de 14h - 16h15**  
**Mercredi 9h - 12h**

Dans cette hypothèse, aucune activité ne serait alors mise en place. Ce scénario ne serait utilisé qu'en dernier recours, la Commune mettant tout en œuvre pour proposer dès la rentrée prochaine des activités extra scolaires qui concourent au bien être et à l'épanouissement des enfants.

Nous vous informerons dans les prochaines semaines des activités qui pourraient être proposées dès la rentrée prochaine.

## Conditions d'utilisation de la Salle des Fêtes communale

La salle des fêtes est mise à la disposition des associations les soirs de semaine pour la pratique de différentes activités (gymnastique d'entretien, danses sportives, danses de salon etc...). Notre policier municipal, M. TESTEVIDE, assure le suivi des locations (remise des clés, états des lieux, contrôles divers...) et veille également à la propreté des lieux.

Par délibération en date du 25 Septembre 2003, le Conseil Municipal a décidé de ne plus louer la salle des fêtes aux personnes extérieures au village sauf si elles sont parrainées par un habitant de la commune. Le parrainage est limité à une seule fois par an et par famille.

TARIFS 2014	HABITANTS	ASSOCIATIONS	EXTERIEURS PARRAINÉS
<b>Grande salle</b>			
Première utilisation	310.00 Euros	75.00 Euros	1000.00 Euros (Caution : 1000.00 Euros)
2 jours	420.00 Euros		1300.00 Euros (Caution : 1300.00 Euros)
Jours suivants (1 jour)	1 000.00 Euros	150.00 Euros	
<b>Petite salle</b>			
1 jour	100.00 Euros	15.00 Euros	
2 jours	150.00 Euros	30.00 Euros	
<b>Bar</b>			
1 jour	70.00 Euros	15.00 Euros	
2 jours	110.00 Euros	30.00 Euros	
<b>Matériel de sonorisation</b>	76.00 Euros	76.00 Euros	230.00 Euros
<b>Enceintes seules</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Pour les réunions, assemblées générales ou manifestations ne nécessitant que l'utilisation du micro, la sonorisation sera mise à disposition gracieusement.



**GROUPE DESAUTEL**  
PROTECTION INCENDIE

**SIÈGE SOCIAL ET DIVISION VÉHICULES :**  
ZA Les Cèdres Bleus - 01120 Niévroz  
Tél : 04 37 85 85 85 - Fax : 04 37 85 85 58  
Email : vehicules@gallin.fr - www.gallin.fr

**DIVISION ÉQUIPEMENTS D'INTERVENTION :**  
620 rue des Barronières - 01700 Beynost  
Tél : 04 37 85 85 85 - Fax : 04 37 85 85 89  
Email : commercial@gallin.fr - www.gallin.fr

**VÉHICULES D'INTERVENTION**  
URBAINS / HORS CHEMINS / SECOURS ROUTIERS / POLYVALENTS



**ÉQUIPEMENTS DE LUTTE INCENDIE ET DE SECOURS**



**FMA FAYE MENUISERIE ALUMINIUM**

MENUISERIE  
ALUMINIUM et PVC  
VÉRANDA  
STORE intérieur, extérieur  
VOLET roulant et battant  
MOUSTIQUAIRE

415 route de Thil - NIÉVROZ  
04 78 06 53 52 - 06 09 03 35 94 - ww.fma-fayeguy.com

**Auto-école la Côtère** Depuis 1968

D. Bouchard - R. Grand

- ◆ Permis B
- ◆ AAC et supervisée
- ◆ Leçon sur Lyon
- ◆ Perfectionnement
- ◆ Prise à domicile
- ◆ Code sur Internet

**Nouveau**  
Permis B  
Boite Automatique

31 Place Carnot - MONTLUEL - 04 78 06 36 33

## Travaux : quelques réalisations 2013

### Ecoles :

Pendant la période des congés scolaires, travaux de rénovation : mise en peinture classe n°2, nettoyage et peinture de la montée d'escalier semi-extérieure pour accès premier étage ainsi que le ponçage et peinture des rampes d'accès.

Remplacement des éclairages défectueux et nettoyages de toutes les bouches de ventilations.

### Salle des fêtes :

Remplacement des vitres défectueuses ayant des fissures trop importantes, suite aux dégradations.

### Stade et camping municipal :

Travaux d'entretien et de sécurisation des arbres, taillage des haies, et entretien des chemins, travaux minimum de sécuri-

sation des points d'eau et des WC, pour utilisation pendant les différentes manifestations.

Remplacement porte métallique du local football, sécurisation par fermeture renforcée trois points, suite à dégradation pour vol.

### Eglise :

Remplacement motorisation moteur de volée cloche 2 Angélus.

Installation de l'ensemble des projecteurs pour mise en valeur du patrimoine sur les quatre faces de l'église ainsi que sur les tilleuls de l'entrée, installation d'un ralentisseur pour accès parking et voirie.

### Entretien des routes :

Reprise des dégradations de l'hiver par rebouchage des trous avec gravier et ciment renforcé,

puis réalisation d'un bicouche gravillonné avec marquage et protection des caniveaux.

Nettoyage des graviers par balayage après temps d'incrustation suffisant et durcissement sur Rue Benoit Bressat, Rue de Bourbuel et Chemin du Cimetière. Reprise des caniveaux Route de Montluel, nettoyage par aspiration des traversées de route et décolmatage puits perdu chemin de Ça.

Finition des éclairages publics, marquage au sol, signalisation routière virage Rue Henri Jomain.

Installation éclairage public chemin de Ça.

### Mairie :

Installation de deux vasques d'un mètre de diamètre pour fleurissement et limitation de la zone de stationnement devant boîte aux lettres.



# Organisés par la municipalité :

## • Opération brioches ADAPEI

Comme chaque année, la commune a participé à cette journée de l'amitié qu'est l'opération brioches au profit de l'ADAPEI (Association Départementale d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés).

Samedi matin 12 octobre 2013, une équipe de bénévoles, d'enfants et d'adultes, a arpenté les rues de notre village pour vendre en porte à porte les brioches confectionnées cette année par la Boulangerie des Tilleuls à Dagneux.

Le soleil aidant, la recette fut fructueuse puisque le bénéfice se monte à la somme de 832.70 € somme qui permettra d'aider au financement de nouveaux projets pour améliorer les conditions d'accueil des handicapés du département et favo-



riser la promotion des activités sportives et culturelles au profit des enfants.

Les organisateurs remercient les habitants de Niévroz, ainsi

que les enfants pour avoir généreusement contribué à ce succès.

## • Repas des Anciens

Le traditionnel repas - animation offert aux Anciens du village par la municipalité s'est tenu le 8 décembre 2013 à la salle des fêtes. Moment de convivialité et de gaieté, cet évènement vient compléter le traditionnel colis de Noël distribué en fin d'année.

## • Colis de Noël

Comme chaque année, en fin d'année, les membres du CCAS ont réfléchi à la composition du colis de Noël offert à nos Anciens. Le 14 Décembre 2013, des membres du Conseil Municipal, du CCAS et quelques bénévoles se sont réunis à la salle des fêtes, dans une ambiance très conviviale, pour une matinée dédiée à la confection de ces colis.



## Ecole :

### nos préoccupations en 2013



La commission école se réunit tous les trimestres à l'occasion du Conseil d'Ecole, lui-même composé de l'équipe enseignante du Groupe Scolaire Victor Duruy de Niévroz, des délégués de l'éducation nationale (DDEN), des parents d'élèves et de la commission école du conseil municipal. Ces rencontres régulières permettent les échanges entre les différents participants et permettent également d'aborder les problèmes éventuellement rencontrés dans l'enceinte de notre école.

S'agissant de la saison 2013-2014, l'école accueille 175 élèves répartis en 7 classes (PS/MS : 28 élèves, MS/GS : 30 élèves, CP/CE1 : 20 élèves, CE1 26 élèves, CE2 : 22 élèves, CM1 : 24 élèves, CM1/CM2 : 25 élèves: ), encadrés par 7 enseignantes et 2 ATSEM.

Le projet d'école, reste inchangé et orienté autour de 3 axes (Prise en charge de la difficulté scolaire, Enseignements et apprentissages, Relations avec les partenaires).

S'agissant de la prise en charge de la difficulté scolaire, dès qu'une situation est décelée, différentes aides peuvent être mises en œuvre :

- Différenciation,
- Mise en place du DAP dès septembre avec prise en charge des élèves de CP et CE2 en difficulté, néanmoins, depuis le mois d'octobre le DAP est ciblé sur les enfants de chaque classe pour le français, les mathématiques et la méthodologie,
- Les membres du RASED peuvent également intervenir (la psychologue scolaire est Mme Thomé),
- Des stages de remise à niveau sont proposés aux CE1, CM1 et CM2 (5 à 6 élèves par classe) pendant les vacances de printemps et d'été, durant trois heures le matin sur une période de cinq jours,
- Enfin, si les difficultés sont importantes, signature d'un PPRE (Programme Personnel de Réussite de l'Elève) avec

la famille. Il s'agit d'un document qui détermine les objectifs prioritaires pour que l'élève progresse, ce programme est expliqué et signé par les parents.

Suite au départ en 6<sup>ème</sup> des CM2 de l'année scolaire 2012-2013, des élections complémentaires ont eu lieu le 15 Novembre 2013 à l'école afin d'élire 5 nouveaux conseillers parmi les élèves de CM1 pour siéger au conseil municipal d'enfants (CME). Au cours de l'année 2013, le CME a défini un certain nombre de pistes de travail. Des priorités ont été établies parmi les actions à mener et certaines ont déjà pu voir le jour avant l'été 2013.

Les réunions du CME ont lieu en mairie le mardi de 17h45 à 18h45, les jeunes conseillers sont encadrés par une équipe d'élus municipaux.

Nous souhaitons bon courage à la nouvelle équipe.



**Agence Rhône Bresse Savoies**

**8 bis rue Franklin**

**69740 GENAS**

**Tél. 04 78 90 54 21**

**Fax : 04 78 90 30 34**



**SARL CET-ELEC**

**06 62 94 26 26**

**Electricité générale - Courants forts  
Courants faibles - Energies renouvelables**

**SARL CET-ELEC 6 Lotissement Les Pervenches**

**01120 NIEVROZ - Tél. 04 72 25 58 54**

**mail : cet-elec@orange.fr**



## L'action citoyenne Niévroz Propre

Comme chaque année le Comité Niévroz Propre a organisé une tournée de nettoyage de la commune, cette année nous avons continué le nettoyage des accès et abords des plages du Rhône.

Le samedi 26 octobre 2013 à partir de 9 heures de nombreux volontaires adultes et enfants se sont retrouvés à la Mairie pour la distribution de sacs, de gants et de gilets jaunes fournis par notre partenaire le Centre Leclerc de Beynost, et c'est ainsi, bien équipé, que plusieurs équipes, se sont réparties, plu-

sieurs zones de travail, pour la récupération des déchets.

Cette année, la diminution des quantités de déchets ramassés se confirme. Ainsi, la stratégie "barrières" semble porter ses fruits. De même, le travail régulier des Services Techniques Municipaux ainsi que l'action de notre Police Municipale contribuent à la propreté générale de nos terrains communaux. Vigilance tout de même et merci de nous signaler d'éventuels actes de vandalisme que nous n'aurions pas identifiés... Pour mémoire, l'amende associée

à ce type de comportement est de l'ordre de 1500 euros ! Par ailleurs, notre canton étant équipé d'une déchetterie ouverte du lundi au samedi, nous espérons à l'avenir trouver de moins en moins de dépôt sauvage.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette matinée de nettoyage qui s'est clôturée dans la bonne humeur autour d'une collation et d'un verre de l'amitié.

Merci à tous !



## Fleurissement :

### 3<sup>ème</sup> place au concours départemental

Grâce au travail du comité fleurissement et des agents des services techniques (Laurent, Thierry et Alain sans oublier les jeunes saisonniers : Florian C, Sullivan, Florian B et Jérémie qui ont assuré l'arrosage) la Commune de NIEVROZ s'est vu décernée une 3<sup>ème</sup> place au concours départemental de fleurissement dans la catégorie "Villages de 1001 à 2000 habitants".

La composition des massifs a

fait l'objet d'une attention particulière afin d'obtenir un mariage des espèces et des couleurs. Le recours au paillage pour maintenir l'humidité et l'usage raisonné des engrais ont permis d'obtenir de magnifiques massifs qui ont retenu l'attention du jury.

Toutes nos félicitations et nos remerciements, à celles et ceux qui se sont investis pour embellir notre village.



## L'association des Parents d'Elèves

Elle assure le lien entre les parents d'élèves, l'équipe enseignante et l'équipe municipale.

Les représentants de classe élus (dont les membres du bureau de l'association) participent aux conseils d'école et transmettent vos questions et suggestions, dans le souci d'améliorer la vie scolaire de vos enfants.

Avec votre soutien (adhésion à l'association, participation à la fête de l'école), l'association a pu notamment acheter en 2012/2013 :

- livres, papeterie, développement photos
- ingrédients pour des recettes préparées en classe

- matériels d'arts plastiques (ex: pâte à modeler)
- supports pédagogiques (fichier, jeux, ...)

Les membres du bureau sont à votre écoute pour toutes questions ou suggestions que vous jugerez utiles.

**Plus d'infos :**  
[parentelevenievroz@free.fr](mailto:parentelevenievroz@free.fr)

### Membres du bureau :

- Présidente : Bénédicte BONTEMPS
- Vice-présidente : Hyacinthe FRACHET
- Secrétaire : Marion BUCHHEIT
- Vice-secrétaire : Jérémie THIEBAUT
- Adjointe assesseur secrétaire : Ludivine HILAIRE
- Trésorière : Marie-Christine BOST
- Vice-trésorier : Thibaut MARTIN



## L'association Art Floral

L'association vous propose des cours d'une durée de deux heures.

Avec votre talent et votre sensibilité, vous apprendrez :

- à créer des bouquets et des compositions originales,
- à développer votre créativité avec des fleurs de saison aux senteurs délicates.

Les cours se déroulent dans la salle de catéchisme à côté de l'Eglise. Le prix du cours est de 29 euros tout compris (les fleurs, le feuillage, vase ou contenant, le matériel professionnel comme mousse, fleura tape, sotibas...). L'adhésion annuelle est de 20 euros.

L'association vous propose aussi des cours particuliers à partir de 6 personnes.

Pour le plaisir ou pour une occasion particulière pensez à offrir un cours d'art floral.

**Plus d'infos :**  
**Elsa Achard 06.88.95.23.62**

### Membres du bureau :

- Présidente : Elsa ACHARD
- Secrétaire : Laëtitia VILLARD
- Trésorier : Cédric ACHARD

# Le Comité des Fêtes

**Le Comité des fêtes est une équipe de 20 bénévoles qui œuvre pour vous proposer des journées de loisir et de détente...**

## CARNAVAL :

**Le printemps arrive...**

Après un défilé coloré et animé, le cortège a assisté à la mort symbolique de Monsieur Carnaval. La fête s'est poursuivie autour des boissons, des crêpes et des bugnes préparées et offertes par le club Soleil d'Automne.

## L'EXPOSITION PEINTURE :

**Les artistes à l'honneur.**

La 12<sup>ème</sup> édition de l'exposition peinture a rassemblé 34 artistes à la salle des fêtes. Le public a récompensé par ses votes le dessin de M. HEMAIN, peintre de Beynost. C'est une manifestation sans prétention, mais qui attire dans notre village de plus en plus d'artistes et de visiteurs. Parfois nous manquons de place pour accueillir plus d'artistes, mais proposer des emplacements extérieurs nous semble risqué par rapport aux aléas météorologiques.

## LA FETE DU VILLAGE :

**C'était pourtant l'été !**

Après des semaines de préparation la fête a dû être annulée. Dure décision à prendre, mais que faire au vu des trombes d'eau qui tombaient.

## LA FARFOUILLE :

**Une saison maudite.**

Le vide grenier a été entamé, mais les exposants courageux au départ ont été vite découragés par la pluie quasi incessante. Au bout de quelques heures d'expositions, les visiteurs se

sont faits très rares et les participants ont rangé leur stand pour la deuxième année consécutive.

## LE THEATRE :

**Enfin un rayon de soleil.**

Une hilarante comédie "De quoi je me m@il", interprétée par des talents locaux de la troupe Nievrande : "Un pied sur les planches".

## LA FETE DES MARRONS :

**Une journée de fête et une soirée illuminée.**

Cette année le cœur du village a vibré grâce au regroupement des festivités. La fête a rassemblé autour du comité des fêtes d'autres associations locales, chacun avec sa spécialité. Le comité des fêtes a régalié et amusé petits et grands tout au long de cette journée. Puis ce fut le départ de la retraite aux flambeaux, suivi du feu d'artifice (offert par la municipalité et qui n'a pu être tiré en juin suite à l'annulation de la fête du village).

Le Comité des fêtes vous propose aussi tout au long de l'année le prêt de matériel (tables, bancs, assiettes, verres, ballons, coupes champagne, couverts, plats etc...) afin de faciliter la mise en place de vos réceptions. L'association remercie toutes les personnes qui nous encouragent par leur présence, lors de nos manifestations.

Afin de diversifier et de dynamiser



ser ses manifestations, le comité des fêtes est à la recherche de nouvelles idées et surtout de bénévoles. Vous pouvez entrer en contact avec les membres de l'association, pour faire des suggestions, des propositions ... ou nous rejoindre.

**Plus d'infos :**

**06 17 60 00 77**

**[nievrozcomitedesfetes@free.fr](mailto:nievrozcomitedesfetes@free.fr)**



## Le club **Soleil d'Automne**

**Le club sait que le temps présent est important et ce ne sont pas les aînés qui diront le contraire...**



C'est pourquoi le bureau met tout en oeuvre pour que tous les adhérents soient satisfaits. Des repas, spectacles, sorties sont proposés et le club participe dans la mesure de ses moyens. Des photos sont prises à chaque évènement.

Cette année, nous avons fait connaissance avec le conseil municipal des enfants de Niévroz. Ces enfants sont demandeurs et curieux. Ils voudraient participer à nos rencontres du mardi et faire des ateliers avec les anciens, si tout cela est possible.

Le succès des cours de gym n'est plus à prouver. Pour l'instant, nous n'avons qu'un cours le lundi de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes. Ils sont ouverts

à tous. Possibilité de venir 2 fois, gratuitement, pour essayer.

Le mardi après-midi est toujours un moment d'échange, avec jeux de cartes, scrabble etc... Pour sortir de la routine et de la solitude, venez nous rejoindre !

**Voici un aperçu de nos activités durant l'année 2013 :**

- 22 janvier, repas des rois à Thil
- 27 janvier , spectacle à Montluel (Amour soleil et flamenco)
- 5 mars, choucroute garnie
- 24 mars, thé dansant avec bugnes faites par nos soins
- 11 juin, initiation au défibrillateur faite par les pompiers de Niévroz
- 25 juin, barbecue

- 2 juillet, voyage au lac Genin avec repas au restaurant
- 5 juillet, après-midi crêpes avec le Conseil Municipal des enfants et dégustation avec leurs copains de classe
- 8 octobre, repas des anniversaires du 3ème trimestre
- 29 novembre, spectacle Age Tendre à Lyon
- 17 décembre, repas de fin d'année...

A noter dès à présent notre Thé Dansant le dimanche 23 mars 2014.

### **Plus d'infos :**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter un des membres du bureau.



### **Membres du bureau :**

- Président :  
Guy BRUHAT
- Vice-président :  
Gérald GUIGNET
- Secrétaire :  
Monique VAUJANY
- Secrétaire adjointe :  
Josiane VAHRAMIAN
- Trésorière :  
Gisèle SELLES
- Trésorière adjointe :  
Josette BERNARD

## L'association des Anciens Combattants de Niévroz



Traditionnellement l'année 2013 débute avec l'assemblée générale qui s'est réunie le samedi 19 janvier.

Le président G. Chenguelia ouvre la séance à 14h15 et présente ses vœux aux adhérents présents. Il remercie Monsieur le Maire de sa présence, puis émet une pensée émue à l'attention des camarades décédés et des malades.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour le compte-rendu moral puis au trésorier pour le compte-rendu financier. Ces deux comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

Sont examinés ensuite les divers points prévus à l'ordre du jour, puis le président clôture la séance et il invite ensuite les participants, rejoints par leurs épouses, à partager la galette des rois.

**Voici les principales activités qui se sont déroulées au cours de cette année 2013 :**

- les obsèques de notre camarade BERTI eurent lieu le 6 février et le 28 mars ceux de Jantine JANNOT,

- le 23 mars le thé dansant remporta un franc succès avec 142 entrées,

- le 24 avril, repas grenouilles organisé à la salle de réunion avec 40 convives,

- le 16 juin, journée paëlla qui a réuni 129 convives dans le cadre du camping,

- début juillet, le voyage traditionnel au Struthof, cinquantième cette année. 14 jeunes de différentes sections y ont participé et également les lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation des collèves et lycées de l'Ain,

- 1<sup>er</sup> novembre, rassemblement d'une dizaine de membres de la section au Monument aux Mort, puis au cimetière, en mémoire de tous les camarades tombés en AFN,

- 11 novembre, cérémonie au Monument aux Morts. Dépôt de gerbes par le président et par le conseil municipal d'enfants.

Les enfants des écoles chantent la Marseillaise et lisent un extrait de textes en souvenir de la guerre 14-18. Cette cérémonie se termine par un vin d'honneur offert par la municipalité lequel est suivi par le repas à

la salle des fêtes qui a réuni 80 convives. Ce repas a été honoré par la présence de Monsieur le Maire, ainsi que celle de divers présidents d'associations cantonales d'anciens combattants (UNC, FNACA, médaillés militaires),

- le 22 novembre, pour clore l'année 2013, dégustation du Beaujolais nouveau accompagné d'un copieux mâchon qui s'est tenu à la salle de réunion.

### Membres du bureau :

- Président :

Georges CHENGUELIA

- Vice-président :

Noël BOUDIER

- Secrétaire :

Pierre BRASSIER

- Trésorier :

Joseph TROMPILLE

- Assesseurs :

Léon GAUTHERET, Emile GONGORA, Jean LAMURE, Christian MUNOZ, Camille PERRIN, André TORNAIRE, Jean ZANETTE



## L'association de pêche **AAPPMA**

Cette année notre association a rencontré des difficultés d'ordres administratifs et financiers.

Au cours de l'assemblée générale nous avons analysé ces problèmes pour ne pas avoir à augmenter le prix des permis (CPMA doit augmenter), compte tenu de la diminution de vente des permis de pêche et de cartes à la journée. Nous avons dû annuler des lâchers de truites suites aux inondations. Souci également avec les carpistes qui pêchaient hors des jours autorisés par le règlement. Nous rencontrons des

problèmes d'herbier importants au Lac des Pyes.

Pour cette année il a été effectué 13 lâchers de truites au lieu de 14, un alevinage de perches en début de saison, brochets et sandres ont été mis en novembre sur les sites de pêche de l'association, en attente de la livraison des gardons.

Pour l'année 2014 le premier lâcher de truites au lac des Pyes (eau close) est prévu le 11 janvier 2014 et après tous les 15 jours. Les nuits carpes annulées courant 2013 seront à nouveau pro-

grammées en 2014, sous réserve de respect du règlement.

### A savoir :

Un permis mineur (-18 ans) à 35 euros + 1 euro timbre CPMA permet de pêcher à 3 cannes sur le site de AAPPMA de Niévroz et sur tout le domaine public, à 1 canne dans toute la France.

### Plus d'infos :

**Alain WIPF 06-89-91-47-04**

**wipf.alain@neuf.fr**

**Vente permis de pêche :  
Epicerie du Platane  
et Café Cattrat à Nievroz**

## La société de pêche du Trou du Cerisier



Très bonne ouverture au mois de mars 2013, car les truites étaient au rendez-vous, et cela dans une excellente ambiance.

La journée des enfants avec lâcher de truites, a été annulée pour cause d'inondation du site de pêche, due aux fortes pluies des jours précédents.

Le concours de pétanque organisé en septembre a remporté un franc succès avec une soixantaine de doublettes. Malheureusement la pluie est venue l'interrompre avant les quarts de finale.

Le gros point noir de cette année 2013 est l'arrivée des baigneurs sur le site, dès les

premiers beaux jours. Nous espérons que les autorités compétentes sauront trouver les solutions pour faire respecter le règlement préfectoral qui interdit la baignade. Plusieurs pêcheurs ne reprendront plus leur carte si les problèmes persistent.

La société de pêche remercie l'Epicerie du Platane, le café Cattrat pour la vente des cartes, ainsi que la municipalité pour l'entretien du site.

### Dates à retenir :

8 mars : lâcher de 120kg de truites et 20kg de grosses.  
26 avril : journée des enfants

avec lâcher de truites (120kg), casse croûte le matin à partir de 9h et repas à midi (bœuf bourguignon).

13 septembre : concours de pétanque.

### Membres du bureau :

- Président : Jean-Luc REY
- Vice-président : Michel GURTNER
- Secrétaire : Alain ZANETTI
- Trésorier : Marc MILLET
- Vice-trésorier : Jean-Pierre PARLA
- Membres actifs : Alain RAVAT, Guy BRUHAT

## Les Sapeurs-Pompiers et leur CPI



### Formation :

Le CPI composé de 11 sapeurs pompiers suit chaque année, un programme de formation élaboré par le service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS). Le personnel effectue en moyenne, 24 heures de formation sur les thèmes incendie et opérations diverses, et 6 heures de formation continue en secourisme. Samedi 1er juin, le CPI a organisé une manœuvre commune avec les centres de Balan, de Bressolles, de Pizay et le centre de secours de Montluel sur le thème : feu de bâtiment scolaire avec de nombreuses victimes. Cette manœuvre a permis de faire travailler en parfaite

collaboration, huit engins de secours et une soixantaine de sapeurs pompiers. Les élus locaux ainsi que la directrice de l'établissement scolaire ont également été sollicités suite au déclenchement par M. le Maire, du Plan Communal de Sauvegarde. Cet exercice avait également pour objet dans le cadre du label "pavillon orange" de tester la mise en œuvre de la cellule de crise, les procédures et les moyens matériels.

### Amicale :

Deux dates à retenir :

- samedi 15 mars 2014, matinée saucissons cuits à la braise
- samedi 4 octobre 2014, soirée dansante "moules&frites".

### Intervention :

Le CPI a effectué diverses interventions sur la commune dont :

**20** secours à victime

**8** incendies

**2** accidents de la circulation

**6** interventions diverses (inondations, capture d'insectes, mise en sécurité)

L'ensemble du personnel vous remercie pour votre générosité lors de son passage pour les calendriers, et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### L'HOMME A TOUJOURS EU BESOIN DE L'EAU. AUJOURD'HUI, C'EST L'EAU QUI A BESOIN DE L'HOMME.

Tous, nous sommes responsables d'une eau devenue fragile. Si les comportements doivent évoluer, c'est par l'innovation que l'on gagnera en efficacité. Lyonnaise des Eaux s'engage à apporter des solutions nouvelles pour restaurer le bon état écologique de l'eau et permettre à tous les usagers (agriculteurs, industriels, consommateurs, ...) de protéger et d'économiser l'eau.

**LYONNAISE DES EAUX PROPOSE LE CONTRAT POUR LA SANTÉ DE L'EAU.**

[www.contratpourlasantedeleau.fr](http://www.contratpourlasantedeleau.fr)



DES IDÉES NOUVELLES POUR L'EAU

## L'association Ten'Danse

En 2012-2013, l'effectif de Ten'Danse a explosé avec la création de la section zumba pour adultes. 170 adhérents représentent toute la diversification de Ten'Danse :

- gymnastique d'entretien, avec Aline Battista  
lundi 18h40- 19h40
- hip- Hop, 3 niveaux, avec Josselin Regola mardi 17h-18h, 18h-19h, 19h-20h15
- modern'jazz, 6 niveaux, avec Catherine Fender mercredi 11h-12h et 13h-14h, jeudi 16h45-17h45, 17h45-19h et 19h-20h30
- zumba enfants, pré-ados et adultes avec Catherine Fender mercredi 14h-15h et 15h-16h
- rock et danses de salon, avec Martine et Cyrille François, mercredi 19h-20h30.

Tous nos profs étaient de nouveau de la partie cette année, toujours avec le même enthousiasme et le même punch ! Le concours du 13 avril à Rillieux, où Ten'Danse a présenté 4 équipes, a vu le groupe des moyennes remporter un 2ème prix très largement mérité ! Les autres équipes présentes ont eu les encouragements du jury. Le gala du 8 juin a permis une fois de plus d'admirer les progrès de tous les élèves, grands et petits, et de se rendre compte qu'au fil des années, ce gala est le point d'orgue de tous les cours et de tous les efforts ! Chacune et chacun sont impatients de cette soirée, de porter enfin les costumes, de montrer ce qu'ils ont appris, et les doutes et les hésitations s'envolent...! Pour une première,

la démonstration de Zumba a été très applaudie, et a fait des adeptes pour la nouvelle saison! Toutes et tous ont eu à coeur la réussite d'un magnifique final, tout en tableaux, dont le thème était le cinéma et les musiques de film. Un final qui demandait plus de rapidité et de réactivité, pour le changement de costumes, mais chacun a su y trouver sa place!

Merci à nos professeurs pour leur imagination, leur savoir-faire, leur patience, encore et toujours ! Quel bonheur que l'aboutissement d'une année d'efforts où chacun, élèves et professeurs, a participé... Merci à Phillipe, plus vrai que nature en "Pirates des Caraïbes" ou en "Indiana Jones" à la présentation !

Merci à ceux qui oeuvrent dans l'ombre mais dont on a tellement besoin, que ce soit à la sono, à la caméra, à la fabrication des décors, en coulisses, à la vente, au bar, à l'installation et au rangement de la salle, à la vente des billets - votre aide nous est précieuse. Merci au bureau, toujours fidèle et présent, chacune dans la mesure de ses moyens et de ses possibilités, mais toujours là!

Pour cette année 2012-2013, Ten'Danse n' a pas pu, comme toutes les autres années, faire de démonstration à la Fête de Village, annulée pour cause de mauvais temps, mais ce n'est que partie remise !

Le gala 2014 aura lieu le 14 juin, avec ce jour, une démonstration du couple de Danse de



Salon, Estelle et Eladio qui se lancent en compétition, chapeautés par Martine et Cyrille, et leur maître de Danse, José Sarrabia. Souhaitons-leur autant de bons résultats que Martine et Cyrille ! Cette année encore, les voeux de réussite de Ten'Danse les accompagnent ! Réussite aussi pour Catherine Fender, qui après son diplôme de zumba adultes, a également obtenu cet été celui de zumba enfant, ce qui a permis d'ouvrir un cours 6-9 ans, et un cours 10-15 ans. Et enfin, bravo à Josselin Regola, qui a intégré la Compagnie KLN, bien connue dans le milieu du Hip-Hop.

L'année 2013 -2014 s'annonce toujours aussi prolifique pour Ten'Danse. Il y a encore des inscriptions en zumba et en gymnastique d'entretien... En conclusion, comme chaque année, je vous souhaite à toutes et à tous, une année très "Ten'Danse !

Evelyne Ours, présidente

**Plus d'infos :**  
[HTTP// web.ten.dance.free.fr](http://web.ten.dance.free.fr)  
 ou [evelyne1956@msn.com](mailto:evelyne1956@msn.com)





## L'association théâtrale "Un pied sur les planches"

### Ses tous premiers pas sont un succès !

Créée en juillet 2012, et regroupant cinq comédiens, l'association a mis pour la première fois un pied sur les planches, le 19 octobre 2013, à l'occasion de la soirée théâtre du Comité des Fêtes de Niévroz.

Pas moins de 185 spectateurs de tous âges ont répondu présents, de quoi mettre la pression à notre groupe de cinq comédiens composé, d'un professionnel, de deux amateurs confirmés, et de deux jeunes nouveaux talents. Boostés par les premiers éclats de rires, ils ont puisé une belle énergie qui a ravi le public jusqu'au bout de la pièce intitulée, "De quoi je me M@il", un vaudeville hilarant.

Après un tel succès, les comédiens sont pressés de re-

monter sur scène. Nous cherchons d'autres salles où nous pourrions nous produire. Une première date est d'ores et déjà retenue le 8 Février 2014 à Chavanoz.

La troupe se compose de :

- Marina Routet,
- Jordan Evora,
- Elizabeth Fernandes,
- Pietro Digregorio,
- Laurent Lutz, comédien professionnel.

**Plus d'infos :**

**Corinne HERADY**

**06-13-72-04-79**

**Pietro DIGREGORIO**

**06-14-37-58-78...**

**unpiedsurlesplanches@sfr.**

**page Facebook :**

**un pied sur les planches**



### Membres du bureau :

- Présidente et trésorière :  
Corinne HERADY
- Vice-président et directeur artistique :  
Pietro DIGREGORIO
- Secrétaire et vice trésorière :  
Elizabeth FERNANDES

**L'association fera son  
Assemblée Générale  
le 23 Octobre 2014.**

## L'Amicale Nautique des Sauveteurs

Cette année 2013, les licenciés de l'Amicale Nautique de Sauveteurs de Niévroz ont participé à plusieurs reprises à différentes courses de Barques de Sauvetage dans la Région, alignant un équipage Féminin et un équipage Sénior.

Le 3 novembre dernier l'ANSN organisait au Stade Nautique la traditionnelle course de Niévroz. La météo était au rendez-vous, mais pas le Rhône. En effet face aux crues importantes du mois de novembre, Enrique MARTINEZ, président du Club a dû prendre la décision d'annuler la course.

Pour la première fois depuis 2005, l'équipage mixte n'a pas participé au Championnat National de Rame Traditionnelle qui se déroulait en quatre manches. Néanmoins il était au rendez-vous de la Coupe de France dans le port de SETE le Samedi 21 et Dimanche 22 septembre.

Après une très belle troisième place lors de phases de qualifications, le bateau Niévrand, composé de Corinne, Amélie, Wendy, Jean Baptiste, Dany et Enrique, a pris la 7<sup>ème</sup> place des Finales.

Philippe JOLIVET, seul Joueur Niévrand s'est une nouvelle fois illustré lors de cette saison de Joutes Lyonnaises. Il obtient la deuxième place du classement du Joueur (Classement par points accumulés lors des différents challenges) mais aussi en se qualifiant pour les Finales du Championnat de France.

Après un combat acharné en finale à LONGUEUIL ANNEL, Philippe n'a pas réussi à obtenir un second titre de Champion de France. Il aura tout de même fallu cinq manches pour départager les deux finalistes. Philippe endosse malgré tout un très beau titre de Vice Champion de France de Joutes

Lyonnaises en catégorie Sénior Moyen.

Il est rappelé que les entraînements de barques sont ouverts à tout le monde et qu'ils se déroulent le mercredi à 18h et le dimanche à 10h au Stade Nautique (Pont de Jons).

**Plus d'infos :**  
**Enrique MARTINEZ**  
**06 64 00 76 34**



### Membres du bureau :

- Président :  
Christophe PERSON
- Vice-présidente :  
Gaëlle VAYR
- Trésorière :  
Emilie LAPOUTE
- Vice-trésorière :  
Lucie LAURENT
- Secrétaire :  
Sabrina ADELIA
- Vice-secrétaire :  
Élodie SAULNIER

## L'association du Sou des Ecoles

Comme chaque année, le sou des écoles de Niévroz organise différentes manifestations, dans le but de réunir des fonds pour l'école ; permettant ainsi aux niévrandes de se retrouver pour une cause commune, dans une ambiance conviviale et festive.

Aussi, pour l'année scolaire 2012/2013, ces événements, comme la vente de sapins pour Noël, le week-end tartes ou encore la chasse à l'œuf et la soi-

rée dansante ont permis de financer les sorties et spectacles organisés par les enseignantes, ce qui représente une part non négligeable et qui de ce fait permet la réalisation de projets tels que la classe escalade, la sortie à Nîmes, les rencontres USEP ou encore le verre de l'amitié en fin d'année.

Continuons tous à nous mobiliser pour que nos enfants puissent participer à un maximum de projets scolaires.

## Les P'tits Niévrand's

L'association Les P'tits Niévrand's assure :

- la gestion de la cantine,
- l'accueil périscolaire : le matin de 7h15 à 8h30, le midi de 11h30 à 12h15, le midi de 12h45 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30 (vendredi 18h),
- la vente de repas adulte.

Le personnel se compose de Gisèle SEGURA, Marina VELLET et Catherine DECOPONS, toutes les 3 employées par l'association. Du côté de la cuisine, Annick LALLIER, employée municipale, assure sous l'autorité du Maire, le nettoyage des locaux, la mise en service des appareils de cuisson ainsi que la préparation des repas.

### Le déjeuner à la cantine :

Les repas sont fournis par la société RPC de Manziat (01), spécialisée dans la restauration scolaire qui travaille avec l'association depuis septembre 2009. Ils sont livrés chaque matin par un livreur de la société, réchauffés puis servis par le personnel de cantine.

Les menus sont affichés sur la porte, à l'entrée des locaux, chaque début de mois, ainsi que sur le blog de l'association. 70

enfants en moyenne déjeunent le midi, de la moyenne section de maternelle au CM2. Trois services sont assurés.

Nous sommes actuellement arrivé à la limite de nos capacités d'accueil. Ce phénomène, conjugué à la future organisation des rythmes scolaires, risque de bouleverser les habitudes de chacun pour la rentrée 2014 !

### L'accueil périscolaire :

En moyenne, 28 enfants sont présents en garde périscolaire. Pendant l'accueil du soir, Gisèle et Marina aident les enfants à faire leurs devoirs. Pendant ce temps, les plus petits jouent à l'intérieur ou à l'extérieur.

Les gardes à thèmes organisées tout au long de l'année témoignent du dynamisme des P'tits Niévrand's pour le plus grand plaisir des enfants :

boum d'Halloween, réalisation de lumignons pour le 8 décembre, tirage des rois, ...

### Une association énergique :

Des actions sont également mises en place pour participer au bon équilibre financier de l'association. Ces manifestations ont toujours un vif succès et le bureau tient à remercier tous les parents qui participent en aidant, en achetant lors des ventes organisées ou en inscrivant leurs enfants aux gardes à thème.

Ces actions menées permettent de maintenir un prix le plus bas possible aux parents qui utilisent les services de l'association.

### Plus d'infos :

04-78-06-49-83

<http://assoc.ptits.nievrand's.overblog.com/>



**Intermarché**  
LA BOISSE - MONTLUEL

Les Mousquetaires



---

**168, route de Thil - 01120 La Boisse**  
**Tél. 04 78 06 32 66 - Fax 04 78 06 00 49**



**NOUVEAUX HORAIRES**  
Lundi - Samedi :  
8h30 - 19h30 NON STOP

**www.intermarche.com**  
vos courses sont entre de bonnes mains

## Le club canin Jons-Niévroz

**Le club d'éducation canine J.E.C existe à Jons depuis mars 1999. C'est depuis avec une grande convivialité et une bonne humeur que les adhérents enseignent à leurs compagnons l'obéissance.**

Le club a signé en 2013 une convention avec la commune de Niévroz pour l'utilisation du terrain de l'ancien camping, route de Balan et est devenu le Club Canin Jons-Niévroz.

L'éducation de son chien est nécessaire pour tout propriétaire s'il ne veut pas s'exposer à de nombreux désagréments, et les spécialistes, vétérinaires notamment, sont unanimes sur ce point.

Il est indispensable d'inculquer à son animal quelques principes élémentaires si l'on ne veut

pas que ce soit lui qui domine le maître et n'en fasse qu'à sa tête, comme aboyer sans discernement, manifester trop d'agressivité, ce qui représente un risque potentiel notamment parfois pour son entourage proche. Et quel bonheur de pouvoir se promener avec son chien en toute confiance !

C'est toujours le maître qui est responsable de ces attitudes, et non pas l'animal, car il suffit souvent de l' "éduquer" comme on le ferait pour un enfant, pour établir des relations harmonieuses et paisibles dans une affection mutuelle.

C'est à cette tâche d'éducation, et non pas de dressage au sens péjoratif du terme, que s'attellent chaque dimanche matin de 9h à 12h, et par tout temps, les adhérents de Club Canin Jons-Niévroz. Avec beaucoup de patience et d'amour pour leurs animaux de toutes races, les propriétaires leur inculquent



avec l'aide de moniteurs, des notions telles que : obéissance, agilité, initiation à la baignade... Tout ceci dans un esprit ludique et de complicité entre maître et chien.

Toutes les personnes intéressées peuvent rejoindre les membres de cette sympathique équipe qui aiment à se retrouver pour parler de leur passion commune autour d'un repas, lors de soirées conviviales ou de sorties.

Vous pouvez vous joindre à elle lors de sa soirée dansante qui aura lieu le samedi 15 mars 2014 à la salle des fêtes de Niévroz. Nous vous attendons nombreux.

**Plus d'infos :**  
**le dimanche sur le terrain**  
**ou par téléphone**  
**Fabienne 06-22-23-35-07**  
**ou Gilles 06-83-17-66-77**



**LA BOISSE RISTORANTE**  
 462, route de Balan - 01120 LA BOISSE  
**04 78 06 24 30**  
 Restaurant - Pizzeria  
 Grill - Spécialités Italiennes  
 Menus + Buffet tous les midis du lundi au vendredi + Carte

**PIZZERIA**  
**DAVID PARLA**  
 Pizzeria créée en 1973

**MOBALPA**  
 CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

350 M<sup>2</sup> d'exposition

**LA VALBONNE**  
**TEL 04 78 06 79 55**

# 1978-2013 : 35<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage



**Accueil à Niévroz des délégations étrangères et du Comité du Jumelage.**



C'est l'événement phare de l'année 2013. Une centaine de Français se sont rendus à Ostfildern du 9 au 12 mai. En retour, une centaine d'Allemands ont été accueillis sur la Côtère du 3 au 6 octobre. Ces manifestations entrent dans les objectifs du Comité de jumelage qui sont "échanges - rencontres - amitié - création de liens durables entre les habitants des deux pays".

Les communes de Montluel, Balan, Béligneux, Beynost, Bressolles, Dagneux, La Boisse, Niévroz, Pizay et d'Ostfildern ont conclu un Contrat de Fraternité il y a 35 ans, afin de

promouvoir et d'encourager le respect et la compréhension mutuels des citoyennes et des citoyens de leurs communes.

Depuis lors, de nombreuses rencontres et des contacts privés ont eu lieu. La compréhension mutuelle, l'estime réciproque et les nombreuses amitiés qui se sont scellées sont la base de l'entente franco-allemande.

50 ans après la signature du Traité de l'Elysée et 35 ans après la signature du jumelage, nous avons renouvelé en 2013 les promesses suivantes :

- faciliter les échanges entre les jeunes, les écoles, les familles, les associations et les citoyens,
- mettre en oeuvre les échanges d'expériences afin d'apprendre les uns des autres,
- organiser d'autres activités dans le but de favoriser le développement du jumelage.

Par ce certificat de renforcement des engagements initiaux dans l'esprit d'une Europe unies, paisible et démocratique.

## **ELECTRONIC CONCEPT**

★ Etudes ★ Devis ★ Réalisations ★

... Alarmes ... Domotique ... vides ... Automatismes ...

407 route de Thil 01120 Niévroz

Portable 06 03 31 15 60

Bureau 04 72 45 79 66

Fax 04 72 45 79 66

electronic.concept@free.fr

## **Gedimat**

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

## **Crevat**

**Professionnels et Particuliers**

Z.I. - avenue des Prés Seigneurs

01120 DAGNEUX

Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02

crevat@gedimat.fr

## FC Luenaz : 2013 - 2017 priorité aux jeunes, garants de l'avenir et de la pérennité du club



**NOS VALEURS :**  
engagement, respect,  
ambition, solidarité,  
convivialité...

**NOS MISSIONS :**  
éducation, formation,  
pratique, accueil

### Les deux nouveaux emplois : encore plus d'animations.

Le FC Luenaz a créé deux emplois jeunes qui suivent une formation d'éducateur dispensée par le district niveaux CFF1 et CFF2, formation prise en charge par le FC Luenaz. Au sein du club, ils assurent des missions variées telles que aide au président dans les différentes commissions, aide dans les missions périscolaires "Les mercredis du FCL", structures sportives, partenariat FCBP/OL, entretien des locaux et des équipements, traçage des terrains, éducateurs...

Ces emplois ont permis de mettre en place les journées "Les mercredis du FCL". Accueil des jeunes dans un lieu où ils sont acteurs de leurs loisirs et peuvent choisir entre plusieurs activités ou en proposer dans différents domaines : artistiques et culturels, éducation à

l'environnement, physique et sportif, expression, plein-air, jeux de société ...

### Les stages du FC Luenaz : un véritable succès !

Depuis plusieurs années le FC Luenaz organise des stages d'été pour les catégories jeunes. Au fil des ans, le nombre de participants n'a cessé d'augmenter. Ces stages restent gravés dans la mémoire des enfants et restent incontournables pour leur organisation et le plaisir des jeunes joueurs (+ de 100 inscrits chaque été).

Succès aidant, en 2013 le FCL lance les stages petites vacances. Le premier a eu lieu les 28 et 29 octobre lors des vacances de Toussaint. Soixante enfants issus des catégories U9 à U15 se sont retrouvés au stade de La Boisse pour un stage sous la houlette de huit éducateurs du club. Fort de ce succès et

à la demande des enfants et des parents, le FC Luenaz va poursuivre ces mini stages. Le plaisir et la formation sont les priorités du F.C. Luenaz et ses succès le prouvent !

Merci à ces éducateurs qui consacrent beaucoup de temps et leurs vacances à l'organisation et à l'encadrement qui font que ces stages sont une réussite.

### Les catégories Jeunes du FCL en quelques chiffres :

**240** enfants répartis dans les catégories U7 (35), U9 (50), U11 (40), U13 (40), U15 (25), U17 (25) et U19 (22)  
**40** Educateurs bénévoles  
**5** sites d'entraînement : La Boisse, Thil, Niévroz, Bressolles, Balan

**Plus d'infos :**  
<http://footballclubluenaz.com>

## Les Sauveteurs Secouristes de la Côtière

**Le sauveteur, témoin de l'accident, est le premier maillon d'une chaîne de secours qui se met en place...**

**Une formation aux premiers secours : pourquoi faire et comment faire ?**

Les minutes qui séparent un accident de l'arrivée des secours peuvent être fatidiques pour une victime gravement blessée ou malade. En effet, l'état de la victime peut s'améliorer mais aussi s'aggraver si rien n'est fait.

Le rôle du sauveteur, citoyen de sécurité civile, est primordial. Il permet, grâce à une alerte précoce et à des gestes simples, réalisés immédiatement, de préserver la vie et la santé d'une victime.

**Etes-vous en mesure d'intervenir en situation d'urgence ?**

Chacun d'entre nous peut un jour être confronté à un accident de la route, du travail ou domestique. Alors :

- Comment éviter le sur accident ?
- Qui alerter et quoi leur dire ?
- Comment agir face à un adulte, un enfant ou un nourrisson qui présente : un étouffement, une inconscience, un arrêt respiratoire ou encore un malaise....

Les Sauveteurs Secouristes de la Côtière répondent à toutes vos questions et vos attentes.



Alors venez nous rejoindre afin d'apprendre les gestes qui sauvent et acquérir les réflexes pour assurer la sécurité d'un proche, d'un voisin ou toute autre personne.

**Plus d'infos :**

**Mme Jocelyne AMORETTI**

**04-74-32-90-08**

**06-17-35-86-77**

**[jocelyne.amoretti@free.fr](mailto:jocelyne.amoretti@free.fr)**



**Le saviez-vous ?**

**Qu'appelle t'on en philatélie les sacs de riz ?**

Pendant le siège de Paris, dressé par les Prussiens en 1870, les lettres qui se trouvaient en souffrance à Moulins (Allier) furent acheminées à Paris cachées dans des sacs de riz !

Elles portent toutes un cachet d'arrivée, à partir du 12 au 22 février 1971 et coûtent actuellement environ 3000 euros/pièce !

## L'amicale des Philatélistes et Collectionneurs des 3M

**Exit 2013, 2014 se pointe à l'horizon !**

En cette période de fêtes, il est de coutume de présenter ses vœux. C'est ainsi que tous les membres de l'amicale se joignent au président, pour présenter à Monsieur le Maire, ses conseillers, agents et techniciens municipaux, ainsi qu'aux Niévrand et membres bénévoles des associations de la commune, tous leurs vœux sincères de santé, joie et bonheur pour 2014.

Nous remercions M. le Maire, pour l'intérêt qu'il porte à notre amicale (subvention, visites et mise à disposition

des locaux...). Nos réunions mensuelles ont lieu tous les premiers vendredi à 20h30 à la petite salle des fêtes. Elles sont toujours très animées et nous permettent d'échanger sur nos diverses passions (timbres, cartes postales, pièces de monnaies, miniatures, matériel pompiers etc .... )

Une mention spéciale pour notre professeur d'histoire J-Ph. Perret, qui nous accorde de son temps précieux pour nous présenter diverses monnaies (Roupies, Thalers, etc...).

**Plus d'infos :**

**06-49-89-03-77**

## La Sereine Gymnastique

La Sereine de Montluel compte à ce jour 402 adhérents issus de 32 communes environnantes.



Quatre salariés, Maud, Andreï, Aline et Jeanne Marie viennent compléter le groupe de 30 bénévoles qui donnent sans compter leur temps pour le sport, pour les enfants, les ados, les seniors et le Club.

Pour le loisir ou la compétition, la détente ou le surpassement de soi, la Sereine propose différentes activités de la Fédération Française de Gymnastique dont la gymnastique artistique (aux agrès) pour les filles et les garçons, la baby gym dont seuls les clubs certifiés "Petite Enfance FFG" ont l'habilita-

tion pour la faire pratiquer, le TeamGym, la gym volontaire et la gym douce.

Cette saison, un nouveau créneau a été ouvert pour la gymnastique douce à Montluel avec Aline Battista. Nous vous attendons également en gym postural sur la méthode dite "3 pilate" le lundi soir à Balan et en gymnastique abdo-fessiers à Montluel le mercredi. De nombreux et bons résultats sont venus glorifier le Club au plus haut niveau de compétition avec deux gymnastes en Pole France dont Alexandre Al-

berico, et Alix Scandella, tout deux en catégorie espoirs et avenir et une équipe en Division Nationale chez les féminines.

La santé passe par le sport alors n'hésitez pas à nous rejoindre en allant consulter notre site [www.sereinegym-montluel.fr](http://www.sereinegym-montluel.fr) et en venant nous rendre visite : salle spécialisée 120 route de Jons à Montluel.

La Sereine vous souhaite une très bonne année 2014 !

**Plus d'infos :**  
[lasereine@wanadoo.fr](mailto:lasereine@wanadoo.fr) ou  
[eliane.rosier@wanadoo.fr](mailto:eliane.rosier@wanadoo.fr)

## L'association des Calinounous

Depuis janvier 2000, les Calinounous regroupent plus de 180 assistantes maternelles repartis sur le secteur de la Côte-d'Or. L'association, créée à l'issue d'un stage de formation avec le conseil général, a pour but d'aider les parents et les assistantes maternelles dans leurs droits et leurs devoirs.

Elle les guide pour établir un contrat, une fiche de paye, renseigne sur la convention collective, sur des petits détails très utiles, met les parents en relation avec des assistantes maternelles.

Des réunions à thème ont lieu régulièrement, avec ou non des intervenants sur des sujets concernant la profession

d'assistante maternelle, et selon les sujets, les parents employeurs y sont quelquefois conviés. Ce peut être également des réunions d'information et de discussion entre assistantes maternelles, un moment d'échange. Une liste des assistantes maternelles adhérentes ou non, est disponible dans chacune des mairies : La Valbonne, Les Echets, Thil, Niévroz, Dagneux, Balan, La Boisse, Montluel, Miribel, Saint Maurice de Beynost, Pizay, Sainte-Croix...

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements et à nous rejoindre au sein de l'association.

### A retenir :

Le siège de l'association se trouve à Thil, sa présidente est Damaris CARROPI :  
 04-78-06-30-21  
[calinounous@comegraph.com](mailto:calinounous@comegraph.com)

Chaque commune compte une ou plusieurs coordinatrices. Sur Niévroz :  
 Evelyne OURS  
 04-78-06-27-98,  
[evelyne1956@msn.com](mailto:evelyne1956@msn.com)  
 Corinne HERADY  
 04-78-06-31-76,  
[corinne.ajglc.sfr.fr](mailto:corinne.ajglc.sfr.fr)  
 Christèle PENEDO  
 04-72-25-07-72  
[christele.nievroz@sfr.fr](mailto:christele.nievroz@sfr.fr)

Les Calinounous de Niévroz souhaitent une excellente année 2014 à toutes les assistantes maternelles, aux parents de "leurs petits", et aux nouveaux parents de la commune.



# CALENDRIER des manifestations

Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieu
5 janvier	<b>ÉPIPHANIE</b>	SOUTIEN PAROISSIAL	Salle de catéchisme
5 janvier	<b>A G+ REPAS des RETRAITES</b>	POMPIERS (Amicale des)	Pte salle des fêtes
10 janvier	<b>VŒUX MAIRE</b>	MUNICIPALITE	Gde salle des fêtes
	<b>LACHER DE TRUITES</b>	AAPPMA (Pêche)	Lac des Pyes
13 janvier	<b>A G+ TIRAGE DES ROIS</b>	COMITE DES FETES	Pte salle des fêtes
16 janvier	<b>A G+ TIRAGE DES ROIS</b>	ANCIENS COMBATTANTS	Pte salle des fêtes
	<b>REPAS DANSANT</b>	FC LUENAZ	La Boisse
1 février	<b>BOUDIN</b>	Sté de CHASSE	Local associations
4 février	<b>SPECTACLE DE L'ECOLE</b>		Gde salle des fêtes
21 février	<b>VENTE DE LASSAGNES</b>	P'TITS NIEVRANDS	Cuisine/Gde Salle
22 février	<b>CARNAVAL</b>	COMITE DES FETES	
22 février	<b>VENTE DE BRIOCHES</b>	CLASSE EN 4	
2 mars	<b>THÉ DANSANT</b>	ANCIENS COMBATTANTS	Gde salle des fêtes
8 mars	<b>LACHER DE TRUITES</b>	Sté PECHE TROU DU CERISIER	Lac des Pyes
15 mars	<b>REPAS DANSANT</b>	CLUB CANIN JONS-NIEVROZ	Gde salle des fêtes
22-23 mars	<b>TARTES</b>	SOU DES ÉCOLES	Local associations
23 mars	<b>THE DANSANT</b>	CLUB SOLEIL D'AUTOMNE	Gde salle des fêtes
29 mars	<b>PORTES OUVERTES SAUCISSONS</b>	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Local associations
	<b>LOTO</b>	FC LUENAZ	La Boisse
12 avril	<b>CHASSE A L'ŒUF</b>	SOU DES ECOLES	Camping
13 avril	<b>EXPO- PEINTURE</b>	COMITE DES FÊTES	Pte + gde salle
	<b>CONCERT DE MUSIQUE</b>	EIME	Gde salle des fêtes
	<b>TARTES</b>	SOUTIEN PAROISSIAL	La Boisse
26 avril	<b>JOURNEE ENFANTS/LACHER TRUITES</b>	Sté de PECHE "TROU du CERISIER"	Lac des Pyes
3 mai		ASS, SATRI LAO de NIEVROZ	Gde salle des fêtes
8 mai	<b>COMMEMORATION + VIN D'HONNEUR</b>	ANCIENS COMBATTANTS	Monum. aux Morts
17 mai	<b>CLASSE EN 4</b>	REPAS DANSANT	Gde salle des fêtes
		ASS. SATRI LAO de NIEVROZ	Gde salle des fêtes
24-25 mai	<b>FETE DES FLEURS</b>	ART FLORAL	Local associations
annulé	<b>SAFARI TRUITES</b>	AAPPMA (Association ARC EN CIEL)	Lac des Pyes
mai/juin	<b>CONTES EN COTIERE</b>	3CM	
7 juin	<b>FÊTE DE L'ÉCOLE</b>	PARENTS D'ELEVES	Bar
14 juin	<b>GALA DE DANSE</b>	TEN' DANCE	Gde salle des fêtes
15 juin	<b>JOURNEE CHAMPETRE</b>	ANCIENS COMBATTANTS NIEVROZ	Camping
	<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	FC LUENAZ	Gde salle des fêtes
22 juin	<b>JOURNEE PIQUE NIQUE</b>	ANCIENS COMBATTANTS BELIGNEUX	Camping
	<b>TOURNOI VETERANS</b>	FC LUENAZ	Niévroz
28 juin	<b>FETE DU VILLAGE</b>	INTER ASSOCIATIONS - CAMPING	Camping
6 juillet	<b>FRITURE</b>	A N S N (Club de barques)	Camping
14 juillet	<b>COMMÉMORATION + VIN D'HONNEUR</b>	ANCIENS COMBATTANTS	Monum. aux Morts
	<b>CONCOURS PETANQUE</b>	LA LUENAZ ( Club de foot)	La Boisse
6 sept	<b>INSCRIPTIONS</b>	TEND'ANCE	Salle rue H. Dunant
13 sept.	<b>CONCOURS PETANQUE</b>	SOCIETE PECHE "TROU DU CERISIER"	Camping
20 sept.	<b>LOTO</b>	SOU DES ECOLES	Gde salle des fêtes
23 sept.	<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	UN PIED SUR LES PLANCHES	Gde salle des fêtes
28 sept.	<b>FARFOUILLE</b>	COMITE DES FETES	Camping
4 oct.	<b>REPAS DANSANT</b>	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Gde salle des fêtes
octobre	<b>VENTE DE BRIOCHES</b>	ADAPEI / MUNICIPALITE	
	<b>BOURSE MULTI COLLECTIONS</b>	ASSOCIATION PHILATELISTES 3M	Gde salle des fêtes
	<b>COURSE DE BARQUES</b>	A N S N (Club de barques)	Pont de Jons
18 oct.	<b>SOIRÉE THÉÂTRE</b>	COMITE DES FETES	Gde salle des fêtes
octobre	<b>NIEVROZ PROPRE</b>	MUNICIPALITE	
	<b>DESCENTE DU RHONE =&gt;NIEVROZ</b>	A N S N (Club de barques)	Pont de jons
11 nov.	<b>COMMÉMORATION+BANQUET</b>	ANCIENS COMBATTANTS	Gde salle des fêtes
15 nov.	<b>REPAS DANSANT</b>	SOU DES ECOLES	Gde salle des fêtes
21 nov.	<b>BEAUJOLAIS NOUVEAU</b>	ANCIENS COMBATTANTS	Pte salle des fêtes
6 dec	<b>FETE DES MARRONS</b>	COMITE DES FETES	Bar + petite salle
6-7 dec	<b>Vente de SAPINS DE NOEL</b>	SOU DES ECOLES	Local associations
7 déc.	<b>REPAS des ANCIENS</b>	MUNICIPALITE	Gde salle des fêtes
13-14 déc.	<b>Vente de SAPINS DE NOEL</b>	SOU DES ECOLES	Local associations
13 déc.	<b>PREPARATIONS DES COLIS DE NOEL</b>	MUNICIPALITE - CCAS	Gde salle des fêtes
23-24 et 31 déc.	<b>FETE DES FLEURS</b>	ART FLORAL	Local associations

# Infos pratiques sur des démarches administratives

**Cartes nationales d'identité :**  
A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures passera de 10 à 15 ans.

ront une durée de validité de 10 ans. La comparution personnelle du demandeur est obligatoire, quel que soit son âge, lors du dépôt d'une demande de carte nationale d'identité.

Leur comparution personnelle n'est exigible, qu'une seule fois, au moment de la remise du passeport, en présence d'une personne exerçant l'autorité parentale.

Cette mesure est également étendue aux cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Les CNI délivrées à des personnes mineures conserve-

**Passeports :**  
Demande à faire en Mairie de Montluel (sur rendez-vous)  
Depuis le 26 juin 2013, les mineurs de moins de 12 ans sont dispensés de la prise d'empreintes.

La double comparution demeure obligatoire pour les mineurs de plus de 12 ans et les personnes majeures (à la prise d'empreinte au dépôt de la demande et lors de la remise du passeport).

**ADAPA**  
L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?  
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

**L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés**

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

**Aide à la personne**  
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

**Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne**  
(entretien du linge et du cadre de vie)

**Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle**

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

**Contactez-nous au 04 74 45 59 66**, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

**M<sup>me</sup> Christine DUPIN-BERBEZIER**  
Espace Associatif et Social  
200, av. de la Gare - 01120 MONTLUEL  
c.berbezier-dupin@adapa01.com

**Permanences :**  
• Bureaux de Montluel le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 15h30  
• Centre Socio-culturel de Meximieux le vendredi de 10h à 12h

**CAF de l'Ain**  
des informations sur vos droits accessibles en permanence

ALLIANCE FAMILIALE  
Caf de l'Ain

Par INTERNET : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Par TELEPHONE : 0 810 25 01 10

• Pour signaler un changement de situation.  
• Pour réaliser une demande par téléprocédure avec envoi des pièces justificatives.  
• Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le solde de votre compte.  
• Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement sur un formulaire de demande de prestations.  
• Pour consulter les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.  
• Pour consulter la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7  
- Pour consulter votre dossier.  
- Date et détail des paiements.  
- État de traitement de votre dossier.  
- Demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30  
- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnels de votre dossier, il est nécessaire de saisir votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du ca.fr ou en cas de perte de votre "code confidentiel perdu" ou "numéro d'allocataire perdu", ou par courrier.*

**AIN DOMICILE SERVICES**

**SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE**

PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES, RETRAITES, ACTIFS, ....

SECTEUR DOMBES COTIERE

CHRISTINE LANNUZEL  
42 RUE DE LYON  
01800 MEXIMIEUX  
04 74 34 56 67 / 06 75 19 83 21  
adv01-cl@orange.fr

Ain Domicile Services vous propose des interventions en fonction de vos besoins

**Vie quotidienne**  
Aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...

**Vie sociale et relationnelle**  
Promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné

**Aide à la personne**  
Aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide à la mobilité

**La présence de nuit, la garde de nuit**  
Assure une surveillance sécurisante toute la nuit

# Etat Civil 2013

## NAISSANCES

BRAS Clara  
23.03.2013  
BULLE Charlotte  
16.04.2013  
CASTAN Pierre  
31.08.2013  
CROZET Gabriel  
23.12.2013  
DEVORS Dalivanh  
02.07.2013  
DI GREGORIO Martie  
29.08.2013  
GIRAUD Charline  
22.06.2013  
HINDERCHIED Maïlys  
28.11.2013  
LEONELLI Giani  
01.07.2013  
MISSIER FERNANDES Hugo  
08.08.2013  
PLANTIER Léo  
14.07.2013

STRABONI MARTIN Gabin  
01.10.2013  
VAELLO Maelle  
23.02.2013

## MARIAGES

DEGOUTTE Nicolas  
et AUDEBERT Camille  
13.04.2013  
BRUNET Samuel  
et GONCALVES  
de CARVALHO Cathy  
11.05.2013  
BATTISTA Loïc  
et RIMPER Aurélie  
18.05.2013  
FERNANDEZ Vivien  
et AMIEUX Audrey  
25.05.2013  
BONY Jordan  
et ULMANN Treicie  
22.06.2013

ROUDADOUX Fabrice  
et DEMON Anne-Céline  
22.06.2013  
PERRIN Vincent  
et BOCCA Virginie  
27.07.2013  
GOUX Alain  
et BOURGEAT-LAMI Elodie  
29.10.2013

## DECES

BERRUEZO Patrick  
13.05.2013  
DIMIER Henri  
13.04.2013  
FAVROT Jeanine  
Vve JANNOT  
21.03.2013  
PERRET Alphonsine  
Vve PERRET  
19.11.2013



## Alphonsine nous a quitté

Qui n'a pas rencontré Alphonsine Perret, à l'épicerie, à la sortie de l'école ou en promenade, à vélo ou à pied ?

Courageuse, malgré quelques douleurs qui l'enuyaient, elle ne s'écoutait pas. Tout le monde la connaissait. Adhérente au club soleil d'automne depuis de nombreuses années, elle a fait partie du bureau, a fait de la gymnastique, a aidé aux manifestations, elle était dévouée et engagée. Elle ne manquait pas souvent le rendez-vous du mardi après-midi, où elle retrouvait les adeptes des cartes et autres jeux. Lorsque l'on passait devant chez elle, elle nous invitait à entrer pour voir ses fleurs, ou nous parler de ses enfants et petits-enfants, et même de ceux qu'elle avait gardé en étant plus jeune. Nous l'avons accompagnée pour son dernier voyage en novembre avec émotion et sympathie. Les volets sont fermés, on s'attend toujours à la voir sortir... Alphonsine nous manque.

# Classes en 3

